

Sujet : [INTERNET] Fwd: Enquête publique Carrière LANOUAILLE et DUSSAC

De : Quentin <quentin.dechivre@gmail.com>

Date : 04/04/2023 09:11

Pour : pref-ep2023-lanouaille-dussac@dordogne.gouv.fr

Emmanuel et Hélène de Chivré, et leurs enfants

274 Chemin de Gandumas

Laujardie

24270 LANOUAILLE

Le 03/04/2023

Objet : Enquête publique relative à l'installation d'une carrière à proximité de notre propriété

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous vous écrivons en réponse à l'enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'une carrière de roche massive et ses installations annexes aux lieux-dits *Lafon, Laujardie, Les Bois de Laujardie*, sur la commune de Lanouaille.

Nous sommes propriétaires d'une propriété familiale à Laujardie, que nous avons choisie pour son calme et la beauté de la nature environnante. Nous y passons une grande partie de l'année, et aimons nous y réunir en famille avec nos nombreux enfants et petits enfants.

Jusqu'ici la carrière a été une nuisance tolérable, étant située à distance suffisante de notre maison. Nous entendons toutefois fréquemment les bruits causés par les tirs de mine et le concassage sur le site actuel.

Aujourd'hui, nous sommes profondément préoccupés par les impacts négatifs que cette nouvelle carrière pourrait avoir sur le hameau de Laujardie. Ce nouveau site (car il s'agit bien plus que de l'extension du site existant) longera directement notre propriété (voir plan) et aura des effets extrêmement préjudiciables sur notre qualité de vie et notre environnement, les nuisances potentielles sont nombreuses et variées :

Tout d'abord, le bruit causé par l'exploitation de la carrière sera une source de stress constant pour notre famille, affectant notre bien-être émotionnel et notre qualité de vie, voire rendant notre propriété tout simplement inhabitable.

Les poussières produites par l'exploitation pourront entraîner des problèmes de santé, notamment irritations des voies respiratoires, allergies, infections pulmonaires et même maladies respiratoires chroniques.

Les vibrations causées par l'exploitation pourront également endommager notre propriété, provoquant des fissures dans les murs et les fondations.

En conséquence, cette exploitation réduira radicalement la valeur de notre propriété. Notre maison de famille à Laujardie est un bien précieux, l'installation d'une carrière à proximité réduira considérablement sa valeur, ce qui aura des conséquences financières importantes pour nous.

Par ailleurs, l'exploitation de la carrière pourrait également affecter la qualité de l'eau dans notre région. L'excavation de la roche massive peut perturber les nappes phréatiques locales, entraînant une contamination de l'eau potable et des cours d'eau avoisinants, avec un impact fort sur la biodiversité.

Ce projet aura aussi des impacts négatifs sur les terres agricoles, les milieux boisés et humides ainsi que la rivière de la Loue. A l'heure de la prise de conscience sur le réchauffement climatique et de ses inévitables conséquences sur la nature et la qualité de l'eau, un tel projet paraît inconcevable.

En synthèse, l'installation d'une carrière à proximité de notre propriété produira de nombreuses nuisances, qui auront des effets négatifs sur l'environnement, notre qualité de vie, et notre patrimoine familial. Nous invitons donc les autorités compétentes à examiner attentivement les impacts de ce projet sur la communauté locale et à prendre en compte nos préoccupations. Nous sommes pour notre part totalement opposés à ce projet.

Nous vous remercions de votre attention et de votre considération.

Cordialement,

Emmanuel de Chivré

Hélène de Chivré

Hugues de Chivré

Roxana de Chivré

Jean-Marie Barbaroux

Maëlle Barbaroux

Frédérique Blondel

Hugues Blondel

Quentin de Chivré

Elise de Chivré

Renaud de Chivré

Anne de Chivré

Damien de Chivré

Patricia de Chivré

— Pièces jointes : —

Plan Carriere Laujardie.pdf

30 octets



PLAN D'ENSEMBLE - AFFECTATION DES TERRAINS

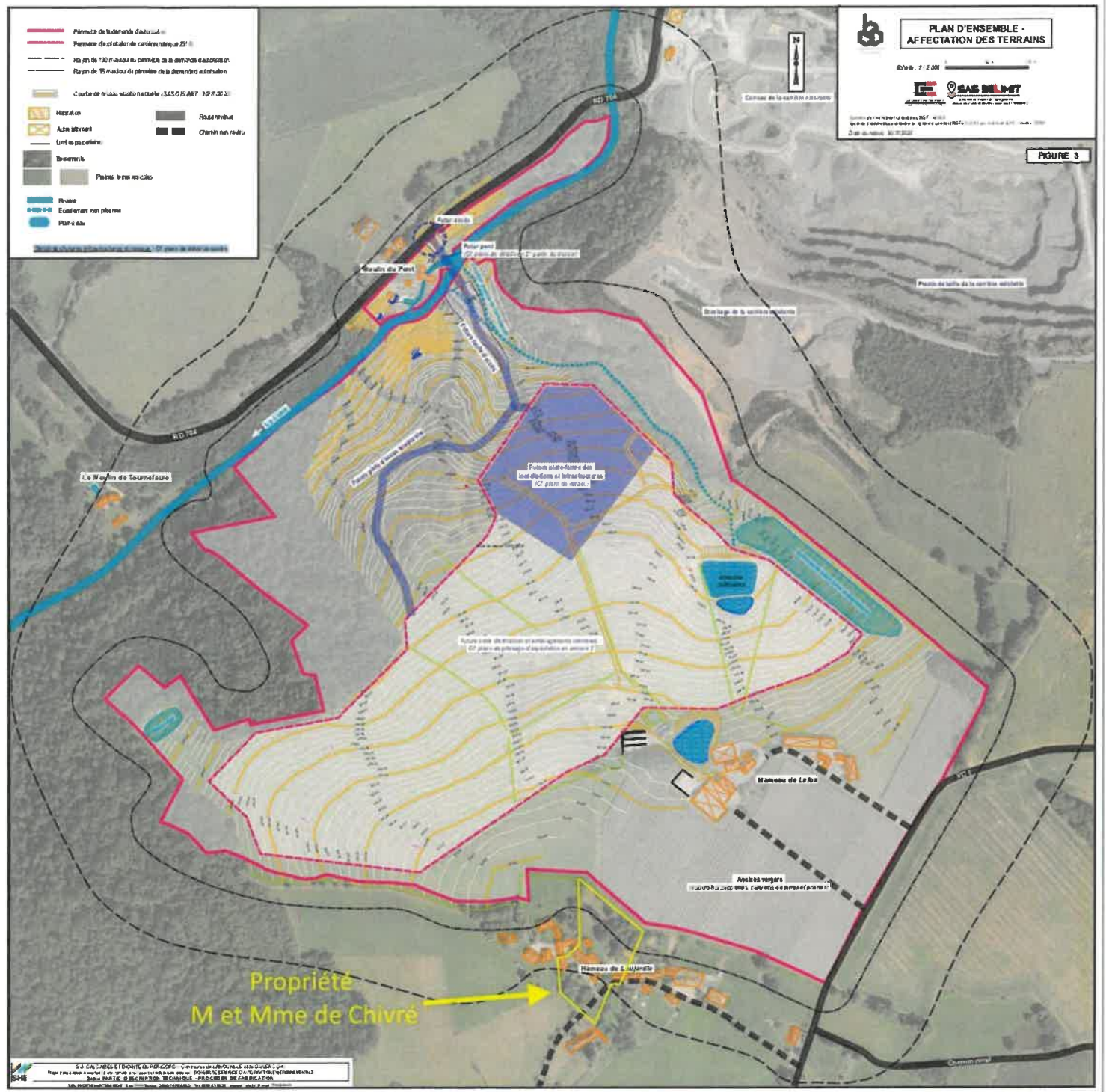
Echelle : 1 : 200



10 rue de la République - 59100 Valenciennes
Tél : 03 20 21 21 21
www.casbillet.com

FIGURE 3

- Périmètre de la demande d'adjudication
- Périmètre de la demande cadastrale (ZP)
- Rayon de 100 m autour de la demande d'adjudication
- Rayon de 50 m autour de la demande cadastrale
- Courbe de niveau cadastrale (SASO 05.007 10/03/20)
- Habitat
- Zone agricole
- Unité cadastrale
- Boisement
- Parcelles en eau
- Rivière
- Écoulement non planifié
- Plan d'eau
- Reservé
- Chemin non révisé



SA CALCIÈRE ET DOCTE DE FERGÈRE - 10 rue de la République - 59100 Valenciennes
 10 rue de la République - 59100 Valenciennes - 03 20 21 21 21
 10 rue de la République - 59100 Valenciennes - 03 20 21 21 21

